

Image not found or type unknown



Verification annuelle des comptes avant A.G.

Par **leamodena**, le **09/04/2015** à **09:49**

Bonjour,

Le syndic doit il convoquer tous les membres du conseil syndical ou du moins les prévenir de la date et de l'heure pour la vérification des comptes ?

Merci de votre réponse